



Commission économique pour l'Europe

Comité de l'innovation, de la compétitivité
et des partenariats public-privé

**Équipe de spécialistes des politiques
d'innovation et de compétitivité**

Quatorzième session

Genève (modalités hybrides), 14 et 15 novembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

Ordre du jour provisoire annoté de la quatorzième session

**Qui se tiendra sous forme hybride – il sera possible d'y participer
en personne ou à distance – au Palais des Nations, à Genève, à partir
du 14 novembre 2022 à 10 heures dans la salle XVIII***

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.
2. Débat de fond : dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable ».
3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la treizième session.
4. Plan d'activités intersessions pour la période 2022-2023.
5. Questions diverses.

* Tous les membres des délégations devront s'inscrire en ligne. Ceux qui participent à distance recevront un lien vers le site de la session dans les jours précédant l'ouverture de la session. Ceux qui participent en personne aux réunions au Palais des Nations devront se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny, 8-14, avenue de la Paix, 1211 Genève, pour se faire délivrer un badge. Les participants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan du Palais, sur le site Web de la CEE.



II. Annotations

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou examen</i>
Ordre du jour	ECE/CECI/ICP/2022/1	Décision
Plan d'activités intersessions pour la période 2022-2023	ECE/CECI/2022/2, annexe II	Information
Progress report on the Innovation for Sustainable Development Review of Armenia and Ukraine (Rapport d'étape de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Arménie et en Ukraine)	ECE/CECI/ICP/2022/INF.1	Examen
Progress report on the work of the Task Force on Innovation Policy Principles (Rapport d'activité sur les travaux de l'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation au service du développement durable)	ECE/CECI/ICP/2022/INF.2	Examen
Progress report on the UN-ECE Transformative Innovation Network (Rapport d'activité sur le réseau d'innovation transformatrice de la CEE)	ECE/CECI/ICP/2022/INF.3	Examen
Progress report on the interim Innovation Policy Outlook for Eastern Europe and the Caucasus (Rapport d'activité à mi-parcours du recensement des politiques d'innovation en Europe orientale et dans le Caucase)	ECE/CECI/ICP/2022/INF.4	Examen
Overview of fundraising needs and opportunities (Aperçu des besoins et des possibilités en matière de collecte de fonds)	ECE/CECI/ICP/2022/INF.5	Examen

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

Document(s) : ECE/CECI/ICP/2022/1

1. L'Équipe adoptera son ordre du jour.
2. Les objectifs de la quatorzième session sont les suivants :
 - a) Examiner et aborder les questions de fond d'actualité liées aux éléments d'innovation et de compétitivité du programme de travail du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (CICPPP) ;
 - b) De passer en revue les résultats obtenus et les activités menées depuis la treizième session, en 2021, et de convenir d'un plan d'activités intersessions à exécuter jusqu'à la quinzième session, en 2023.

3. L'Équipe de spécialistes élira les membres de son bureau conformément aux Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE (E/ECE/1468, annexe III, par. V.8, p.18).

2. Débat de fond : dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable »

4. Le débat de fond prendra la forme d'un dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable », qui sera l'occasion d'une mise en commun des connaissances et des politiques dans ce domaine. Les États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ont désigné « Les transformations numérique et verte pour le développement durable dans la région de la CEE » comme thème du segment de haut niveau de la soixante-dixième session de la Commission (18 et 19 avril 2023) et ont invité les organes subsidiaires concernés de la CEE à examiner comment ils peuvent contribuer, le cas échéant, à ce thème dans le cadre de leurs mandats, des travaux en cours et des ressources disponibles¹. Le débat de fond de la session de l'Équipe fait suite à cette invitation.

5. L'innovation est essentielle pour les transformations verte et numérique, et peut permettre de trouver des solutions à de nombreux problèmes majeurs en matière de développement durable. Depuis la première révolution industrielle, elle a été le moteur de la croissance économique, en modifiant considérablement la nature des produits, des services et des marchés. Par exemple, les changements introduits dans les méthodes de rotation des cultures, de sélection végétale et de semis ont rendu l'agriculture radicalement plus productive et ont libéré de la main-d'œuvre et du capital, ce qui a ensuite contribué à la première révolution industrielle. La radio, et plus tard la télévision, ont provoqué une unification sans précédent de la société et ont modifié le débat politique. Plus récemment, la téléphonie mobile a mis dans les poches de la population mondiale une puissance informatique supérieure à celle qui existait dans tous les ordinateurs du monde il y a soixante ans. Les smartphones ont remplacé pas moins de 50 produits physiques, des réveils aux calendriers, et ont ouvert des marchés d'échange et de services totalement nouveaux.

6. Pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, nous devons mettre à profit l'innovation transformatrice pour jeter les bases de la prospérité et de la durabilité, et utiliser les technologies numériques et autres pour améliorer l'environnement bâti, la mobilité individuelle, la production d'énergie, les activités industrielles et agricoles, entre autres.

7. À certains égards, la région de la CEE a pris du retard par rapport à la transformation qui a eu lieu dans d'autres parties du monde. Plus que jamais, il faut mieux comprendre la nature de ces transformations et trouver des moyens de permettre et de catalyser l'expérimentation, y compris avec des innovations potentiellement transformatrices, tout en recensant, pour les atténuer, les risques et les arbitrages à court terme.

8. L'innovation transformatrice est également nécessaire dans la gouvernance des politiques publiques. L'innovation est par nature imprévisible et peut être freinée par les risques liés à l'expérimentation de nouvelles idées, surtout s'il est difficile de s'appropriier les retours sur investissement. La politique d'innovation doit elle-même faire l'objet d'une démarche de découverte, consistant à dialoguer avec les entrepreneurs, à recenser et éliminer les obstacles, et à envisager différents types de soutien à l'innovation susceptibles de catalyser des transformations à fort rendement social.

9. L'objectif du débat de fond de la quatorzième session sera de tenter de mieux faire comprendre l'innovation transformatrice, son histoire, ses perspectives d'avenir et ce qui la rend possible et la freine. Réunissant des universitaires, des décideurs politiques et des organismes nationaux de la région, ce débat devrait permettre d'examiner les caractéristiques de l'innovation transformatrice, tant dans ses aspects généraux que dans des exemples

¹ Document informel 2021/32 du Comité exécutif de la CEE.

sectoriels particuliers. Les participants au débat décriront le rôle que doit jouer la gouvernance relative à l'innovation, examineront les leçons tirées de l'expérience concrète et présenteront une série d'implications pour les politiques publiques et un programme initial visant à poursuivre les travaux concernant la recherche, le dialogue, les ressources numériques et les activités physiques et en ligne, ces travaux devant être approfondis dans le programme de travail qui sera ultérieurement défini dans le cadre de l'Équipe de spécialistes et du Réseau de l'innovation transformatrice de la CEE².

10. Ces discussions jetteront les bases de l'élaboration de bonnes pratiques liées au thème du segment de fond et de recommandations sur l'élaboration de politiques s'y rapportant. À l'issue de la session, un document d'orientation sera élaboré en tant que contribution à la seizième session du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé, qui se tiendra au printemps 2023, ainsi qu'à la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe.

3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la treizième session

Document(s) : ECE/CECI/ICP/2022/INF.1 ; ECE/CECI/ICP/2022/INF.2 ;
ECE/CECI/ICP/2022/INF.3 ; ECE/CECI/ICP/2022/INF.4

11. Les membres de l'Équipe de spécialistes seront informés des principaux résultats et aspects marquants des travaux menés depuis sa treizième session, notamment sur les points suivants :

a) La publication du document d'orientation sur le thème de « Mettre l'innovation au service de l'économie circulaire », soumis à la session de 2022 du CICPPP ;

b) Les progrès réalisés dans les travaux de l'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation au service du développement durable ;

c) La publication des études sur l'innovation au service du développement durable en Ouzbékistan et en République de Moldova, et les progrès réalisés dans les études correspondantes sur l'Arménie et l'Ukraine ;

d) Les progrès réalisés dans les programmes de renforcement des capacités pour la Géorgie, l'Ouzbékistan et la République de Moldova, sur la base des recommandations issues des études sur l'innovation au service du développement durable menées dans ces pays ;

e) La tenue régulière de réunions de dialogue sur les politiques par le réseau des correspondants nationaux pour le recensement des politiques d'innovation, et le lancement des travaux sur la publication de suivi qui documente les progrès accomplis et analyse un certain nombre de questions choisies ;

f) L'appui à la mise en œuvre de la stratégie d'innovation au service du développement durable du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), y compris par l'intermédiaire des actions suivantes :

- Une série de webinaires et un manuel à paraître intitulé « Policies to Support Innovative High-growth Enterprises in the SPECA Sub-region » (Politiques de soutien aux entreprises innovantes à forte croissance dans la sous-région du SPECA), financés par la douzième tranche du projet du Compte de l'ONU pour le développement sur le renforcement des politiques d'innovation pour les pays

² Créé en tant que collaboration entre la CEE et l'Agence fédérale allemande pour l'innovation de rupture, le Réseau d'innovation transformatrice de la CEE rassemblera des organismes chargés de l'innovation, des décideurs politiques, des responsables d'autorités nationales, des groupes de réflexion, des chercheurs, des praticiens, des experts et des entrepreneurs de la région de la CEE qui se consacrent à l'innovation transformatrice ou ont pour mission de la soutenir. L'objectif du Réseau est d'analyser, d'examiner et de coopérer pour mieux comprendre les tendances, les défis et les possibilités de l'innovation transformatrice au service du développement durable, et d'étudier comment les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle productif et catalytique dans ces efforts.

du SPECA à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

- Un document d'orientation sur les nouvelles approches de la politique d'innovation dans les économies en transition de la sous-région du SPECA ;
- La mise en place d'un réseau SPECA de pépinières et d'accélérateurs d'entreprises pour le développement durable ;
- L'organisation, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de la session annuelle du Groupe de travail sur l'innovation et la technologie au service du développement durable, relevant du SPECA ;

g) Les contributions aux activités de renforcement des capacités réalisées par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable ;

h) La fourniture d'un appui, en coopération avec le sous-programme Commerce de la CEE, à certains États membres, à leur demande, pour l'élaboration de feuilles de route ou de plans d'action en faveur de la transition vers l'économie circulaire dans certains domaines, notamment les marchés publics au service de l'innovation, dans le cadre du projet intitulé « Accelerating the transition towards a Circular Economy in the ECE region » (Accélération de la transition à l'économie circulaire dans la région de la CEE) financé par le Compte de l'ONU pour le développement (treizième tranche) ;

i) Les contributions au Forum régional pour le développement durable en 2022 ;

j) La série de podcasts « Innovation Matters » ;

k) Le lancement officiel et les premières activités du Réseau d'innovation transformatrice de la CEE.

12. Les membres de l'Équipe de spécialistes seront invités à faire le bilan des activités menées et à débattre des moyens efficaces de faire connaître les résultats obtenus par l'Équipe.

4. Plan d'activités intersessions pour la période 2022-2023

Document(s) : ECE/CECI/2022/2, annexe II ; ECE/CECI/ICP/2022/INF.5

13. Le secrétariat informera les membres de l'Équipe de spécialistes des principaux résultats de la quinzième session du CICPPP, tenue selon des modalités hybrides du 25 au 27 mai 2022.

Plan d'activités intersessions pour la période 2022-2023

14. L'Équipe de spécialiste examinera les propositions de travaux à mener pour le reste de l'année 2022 et en 2023, conformément au plan d'activités intersessions pour 2022-2023 adopté par le CICPPP (ECE/CECI/2022/2, annexe II).

15. Les plans et les propositions correspondent aux demandes exprimées par les États membres et aux ressources dont dispose le secrétariat. Parmi les propositions qui ont été faites, on peut citer les suivantes :

Études nationales sur l'innovation au service du développement durable

16. Les travaux sur les études sur l'innovation au service du développement durable en Arménie et en Ukraine se poursuivront.

Recensement des politiques d'innovation

17. Les réunions régulières du réseau des correspondants nationaux pour le recensement des politiques d'innovation, mentionnées au paragraphe 11 e), continueront d'être organisées pour favoriser l'échange de bonnes pratiques et renforcer la capacité à appliquer les

recommandations issues du recensement des politiques d'innovation. La publication de suivi sera parachevée en 2022 sous la direction du réseau.

18. Sous réserve qu'un financement extrabudgétaire puisse être trouvé et que les pays potentiellement bénéficiaires manifestent un intérêt, des préparatifs pour un recensement sous-régional des politiques d'innovation seront lancés pour les pays des Balkans.

Principes et stratégie des politiques d'innovation

19. L'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation poursuivra ses travaux sur le projet de principes de politique de haut niveau sur certains aspects de l'innovation en faveur du développement durable, sous les auspices de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité. L'Équipe spéciale tiendra des réunions périodiques pour faire avancer ses travaux et lancera un vaste dialogue multipartite sur le projet de principes.

Renforcement des capacités

20. Dans le cadre du suivi de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en République de Moldova, un programme de renforcement des capacités sera exécuté en fonction des besoins et des priorités recensés par le gouvernement.

21. La CEE continuera de contribuer aux activités de renforcement des capacités réalisées par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable ;

22. En s'appuyant sur les travaux déjà menés par le CICPPP sur l'innovation au service de l'économie circulaire et sur les marchés publics favorisant l'innovation, et en coopération avec le sous-programme Commerce, la CEE aidera certains États membres, sur demande, à élaborer des feuilles de route ou des plans d'action pour la transition vers l'économie circulaire dans certains domaines pertinents.

23. L'Équipe de spécialistes sera invitée à examiner et à approuver le plan d'activités intersessions.

24. La CEE recherche activement des fonds extrabudgétaires qui permettraient de soutenir un engagement accru, notamment dans les pays du programme SPECA, en Europe orientale et dans le Caucase du Sud, ainsi que dans les Balkans occidentaux. Le secrétariat présentera les activités envisageables et les besoins en ressources pour 2023 (ECE/CECI/ICP/2022/INF.5).

SPECA

25. La session de 2023 du Groupe de travail sur l'innovation et la technologie au service du développement durable du programme SPECA sera organisée en collaboration avec la CESAP. Une conférence d'orientation se tiendra immédiatement après la session.

26. Le renforcement des capacités des pays du SPECA sera effectué conformément au plan d'action de la stratégie d'innovation du SPECA pour le développement durable. Des activités supplémentaires auront lieu sur demande, avec le soutien du projet du Compte de l'ONU pour le développement mentionné au paragraphe 11 f), sur la base des manuels récents portant sur les sujets suivants : promouvoir le développement durable à l'aide d'incubateurs d'entreprises, les entreprises innovantes à forte croissance, et les nouvelles approches de la politique d'innovation dans les pays en transition économique.

Réseau d'innovation transformatrice de la CEE

27. Après son lancement officiel en septembre 2022, le Réseau de l'innovation transformatrice de la CEE définira des options pour les politiques d'innovation et renforcera les capacités d'États membres de la CEE de consolider les écosystèmes d'innovation qui peuvent mettre l'innovation transformatrice et les technologies numériques au service du développement durable. Le secrétariat présentera les activités envisagées pour la période du plan d'activités intersessions.

Contributions à d'autres domaines de travail de la CEE

28. Afin de faire connaître ses travaux à un public plus large et de renforcer les synergies bénéfiques avec d'autres parties de la CEE, l'Équipe de spécialistes et son secrétariat contribueront, s'il y a lieu, à des manifestations telles que l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE (prévue en mars 2023), la soixante-dixième session de la Commission et la seizième session du CICPPP.

5. Questions diverses

29. Le secrétariat établira un projet de rapport de la session et le communiquera à toutes les missions permanentes à Genève, en vue de son approbation ultérieure par procédure d'approbation tacite, conformément au paragraphe 21 de l'appendice III du document E/ECE/1464 (Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE). Une fois le projet adopté, le rapport sera publié en anglais, en français et en russe.

30. L'Équipe de spécialistes décidera de la date de sa quinzième session. Le secrétariat propose de la tenir les 8 et 9 novembre 2023.

Annexe

Calendrier provisoire

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi 14 novembre 2022	
10 heures-10 h 20	Point 1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau
10 h 20-12 heures	Point 2. Débat de fond : dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable »
15 heures-17 heures	Point 2. Débat de fond (<i>suite</i>) : dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable »
Mardi 15 novembre 2022	
10 heures-11 heures	Point 2. Débat de fond (<i>suite</i>) : dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable »
11 heures-12 heures	Point 3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la treizième session
15 heures-16 heures	Point 3. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la treizième session (<i>suite</i>)
16 heures-16 h 50	Point 4. Plan d'activités intersessions pour la période 2022-2023
16 h 50-17 heures	Point 5. Questions diverses